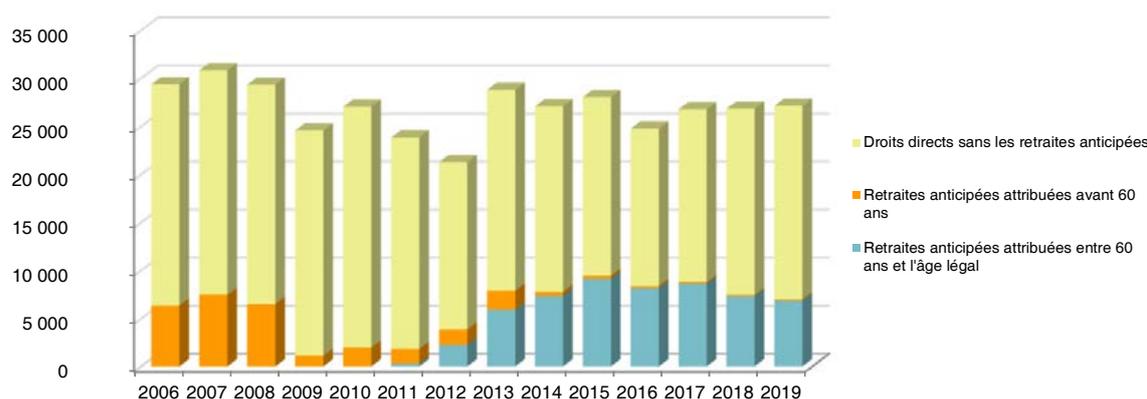




Retraités résidant en Carsat Centre-Ouest

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	12 929	20 844	33 773
Droits directs (retraites personnelles)	11 708	15 418	27 126
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 221	5 426	6 647
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	867	1 285	2 152

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 880	2 417	7 297
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	76,3 ans	74,0 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,1%	11,7%	10,6%
Retraités bénéficiant d'une surcote	10,2%	11,9%	11,2%
Polypensionnés ⁽³⁾	34,2%	31,5%	32,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	262 478	342 050	604 528
Retraités percevant un droit direct seul	250 590	246 076	496 666
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 322	15 992	18 314
Retraités percevant les deux à la fois	9 566	79 982	89 548
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	3,1%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	68 945	29 566	98 511
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	736 €	612 €	666 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 130 €	978 €	1 053 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,1%	51,1%	37,8%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

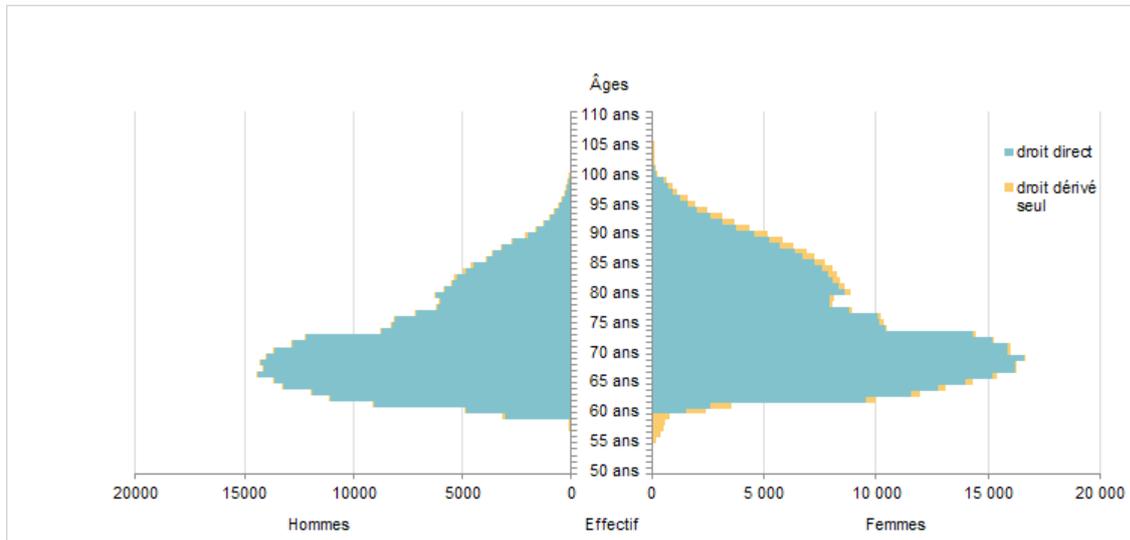
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

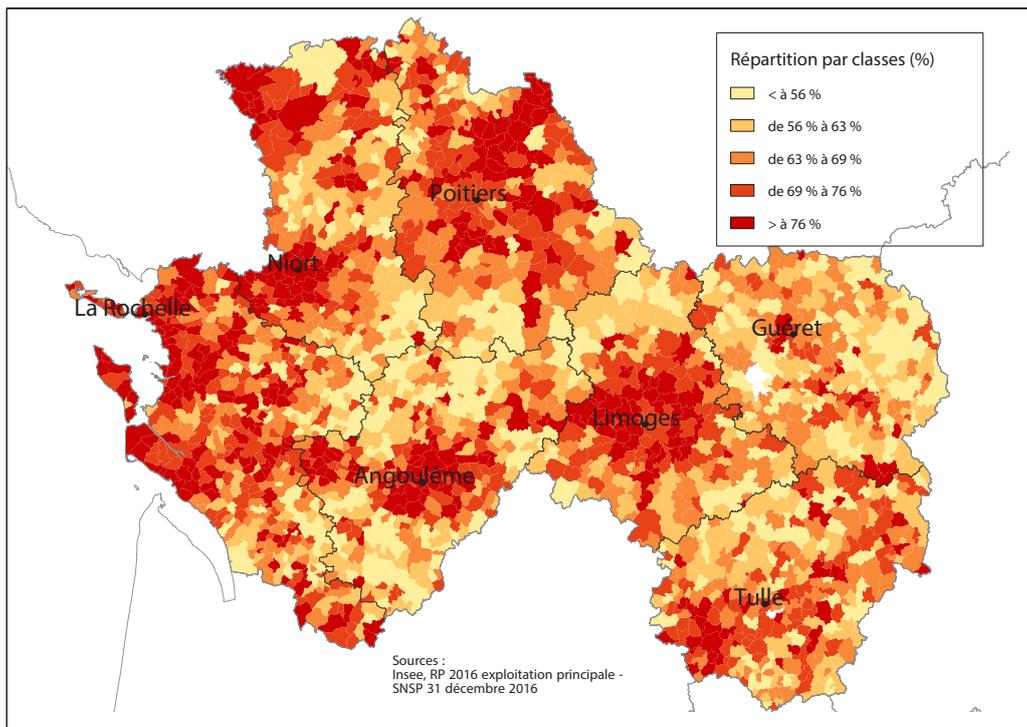
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Centre-Ouest



Prestataires payés par la Carsat Centre-Ouest

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
16 - Charente	33 130	43 382	76 512
17 - Charente-Maritime	56 946	77 675	134 621
19 - Corrèze	22 763	29 569	52 332
23 - Creuse	10 573	14 488	25 061
79 - Deux-Sèvres	33 351	43 633	76 984
86 - Vienne	36 302	46 628	82 930
87 - Haute-Vienne	34 482	45 235	79 717
Total Carsat Centre-Ouest	227 547	300 610	528 157
Total hors Carsat Centre-Ouest	14 996	19 343	34 339
Ensemble des prestataires	242 543	319 953	562 496

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

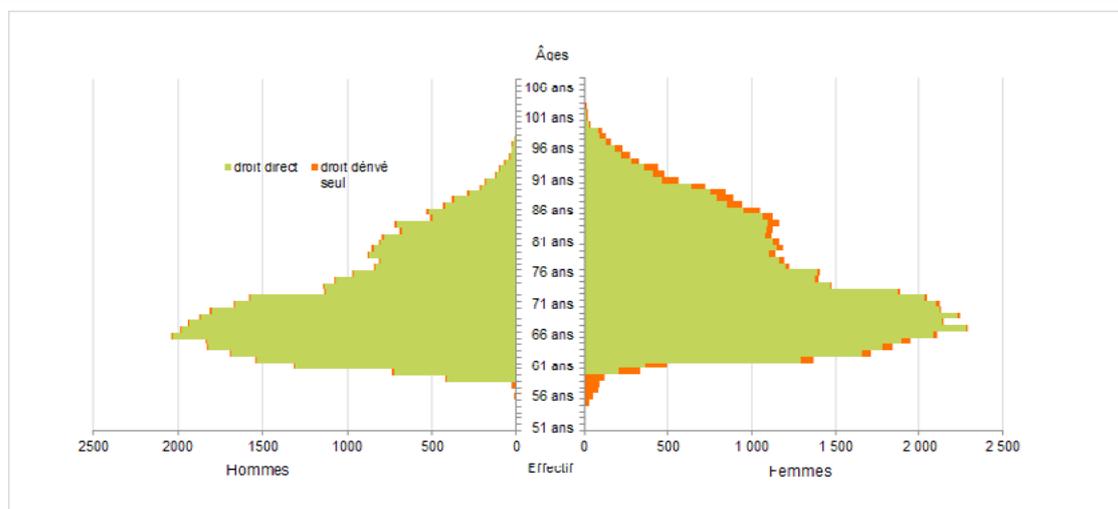


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 740	2 856	4 596
Droits directs (retraites personnelles)	1 576	2 089	3 665
Droits dérivés (retraites de réversion)	164	767	931
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	94	194	288
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	664	352	1 016
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,6 ans	74,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	32,3%	28,6%	30,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 019	46 995	83 014
Retraités percevant un droit direct seul	34 337	33 399	67 736
Retraités percevant un droit dérivé seul	336	2 350	2 686
Retraités percevant les deux à la fois	1 346	11 246	12 592
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	3,7%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 060	4 196	14 256
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	750 €	624 €	679 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 125 €	969 €	1 045 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,7%	51,0%	37,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

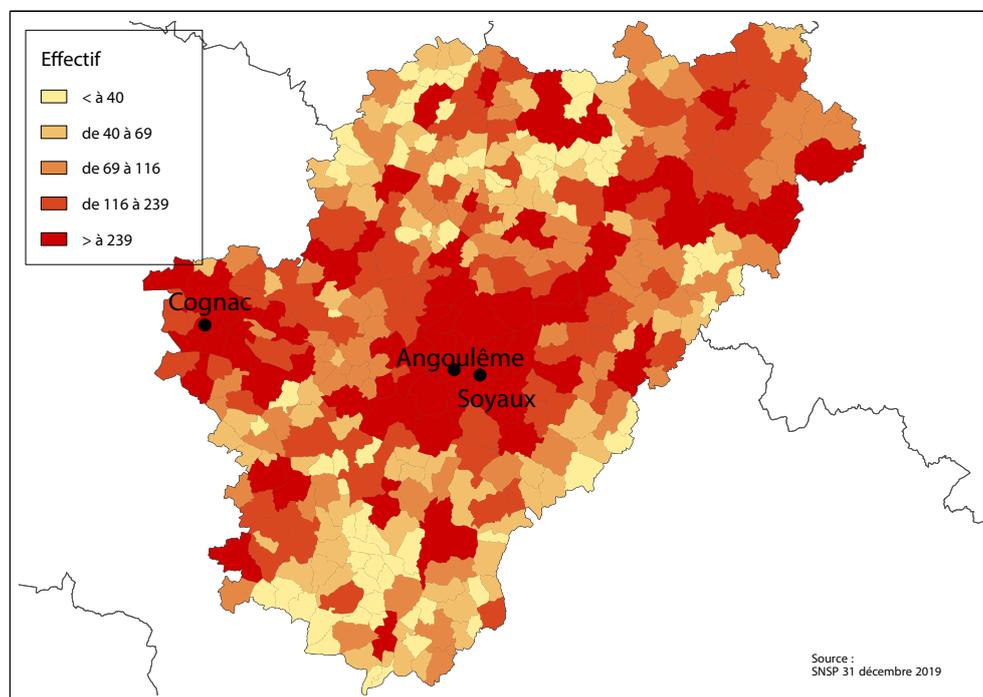
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angoulême			
Nombre total de retraités	3 125	5 048	8 173
Retraités percevant un droit direct seul	2 985	3 470	6 455
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	234	250
Retraités percevant les deux à la fois	124	1 344	1 468
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,4%	7,5%	7,5%
Cognac			
Nombre total de retraités	1 695	2 600	4 295
Retraités percevant un droit direct seul	1 644	1 777	3 421
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	136	147
Retraités percevant les deux à la fois	40	687	727
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	5,4%	4,5%
Soyaux			
Nombre total de retraités	844	1 391	2 235
Retraités percevant un droit direct seul	802	929	1 731
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	68	70
Retraités percevant les deux à la fois	40	394	434
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	5,7%	5,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

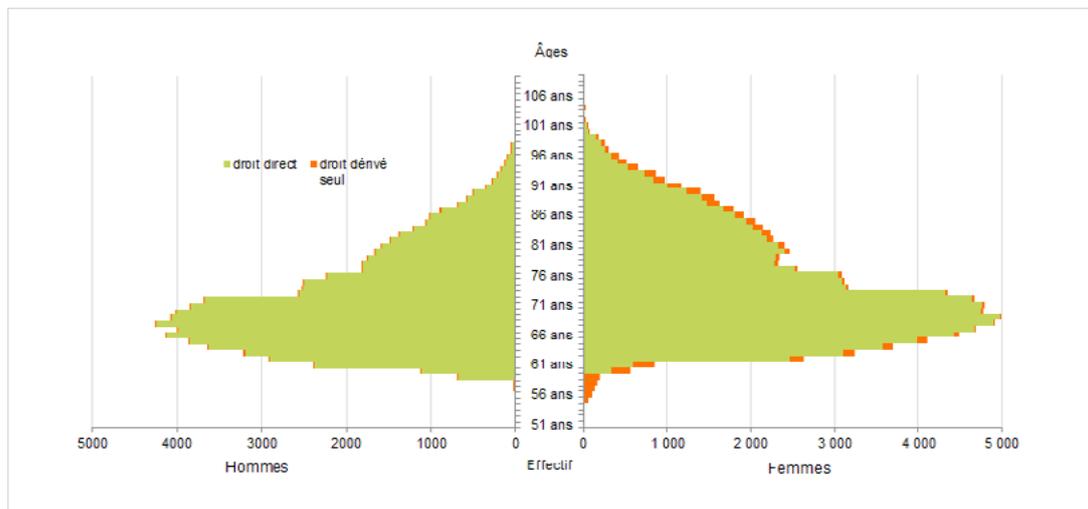


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 419	5 973	9 392
Droits directs (retraites personnelles)	3 126	4 395	7 521
Droits dérivés (retraites de réversion)	293	1 578	1 871
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	244	351	595
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 135	513	1 648
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	75,4 ans	74,2 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	36,1%	31,1%	33,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	74 603	97 424	172 027
Retraités percevant un droit direct seul	71 733	71 235	142 968
Retraités percevant un droit dérivé seul	501	4 363	4 864
Retraités percevant les deux à la fois	2 369	21 826	24 195
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,1%	2,7%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 075	6 655	23 730
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,8 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	760 €	613 €	677 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 162 €	1 002 €	1 084 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,1%	49,4%	36,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

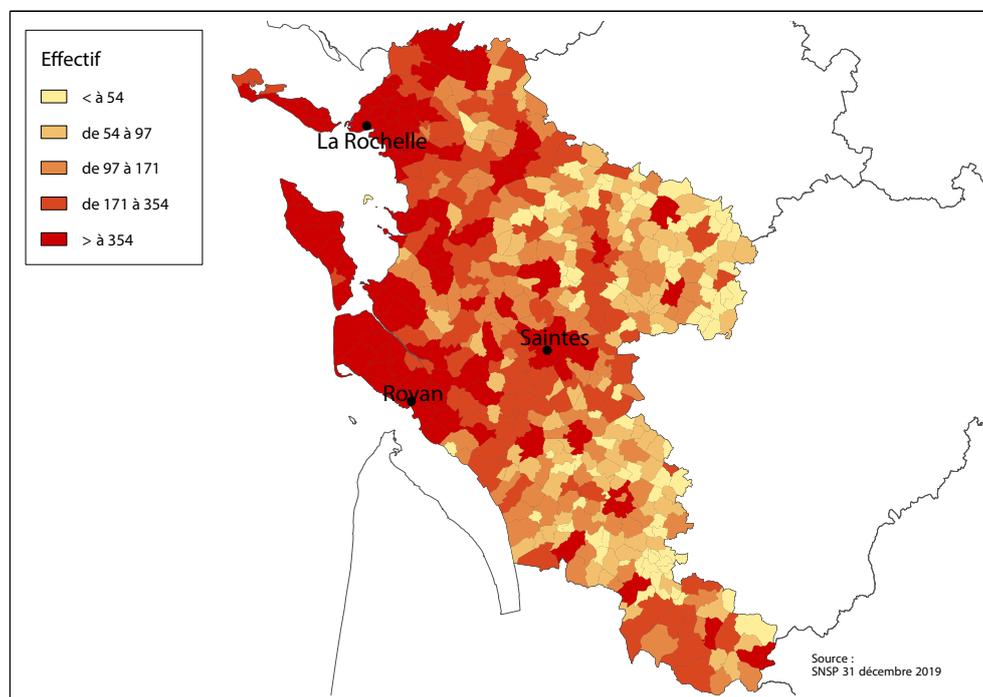
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Rochelle (La)			
Nombre total de retraités	7 105	11 137	18 242
Retraités percevant un droit direct seul	6 880	7 875	14 755
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	478	506
Retraités percevant les deux à la fois	197	2 784	2 981
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,6%	4,6%
Royan			
Nombre total de retraités	3 384	5 182	8 566
Retraités percevant un droit direct seul	3 275	3 672	6 947
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	195	204
Retraités percevant les deux à la fois	100	1 315	1 415
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	3,2%	3,0%
Saintes			
Nombre total de retraités	2 717	4 283	7 000
Retraités percevant un droit direct seul	2 606	3 057	5 663
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	186	197
Retraités percevant les deux à la fois	100	1 040	1 140
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,9%	4,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

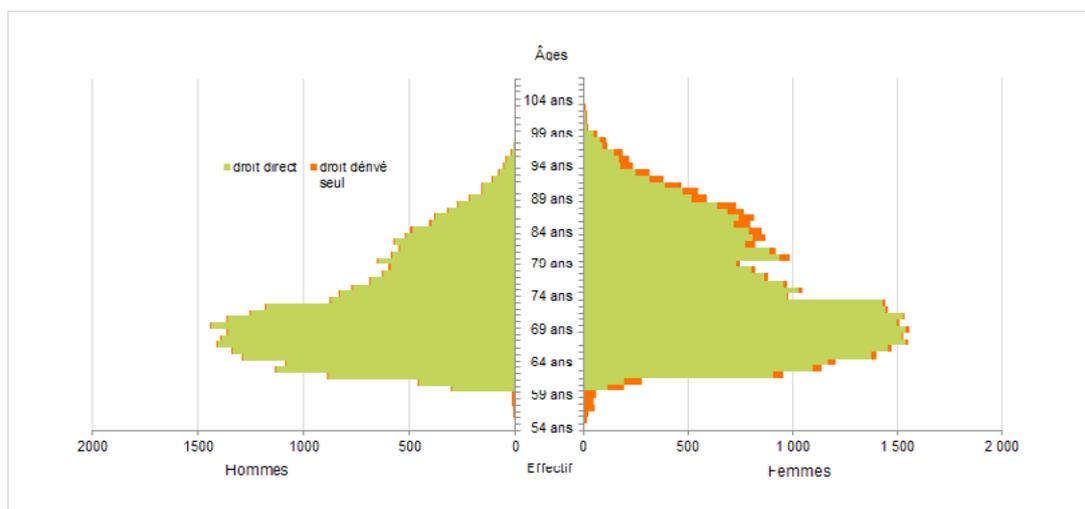


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 281	1 985	3 266
Droits directs (retraites personnelles)	1 153	1 441	2 594
Droits dérivés (retraites de réversion)	128	544	672
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	80	152	232
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	451	182	633
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	74,9 ans	75,0 ans	74,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	39,5%	33,4%	36,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 048	33 738	59 786
Retraités percevant un droit direct seul	24 872	23 560	48 432
Retraités percevant un droit dérivé seul	213	1 895	2 108
Retraités percevant les deux à la fois	963	8 283	9 246
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,4%	3,3%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 174	2 429	8 603
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,5 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	688 €	586 €	631 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 109 €	971 €	1 040 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,5%	51,8%	39,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

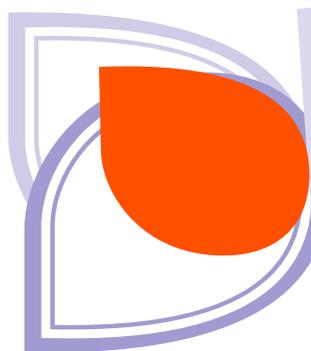
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

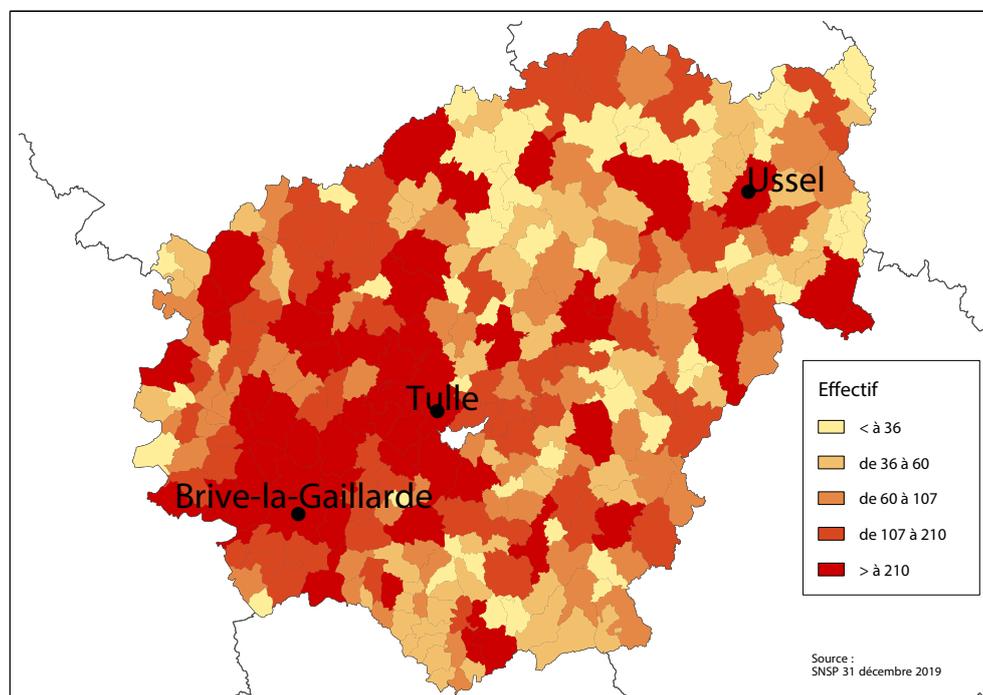
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

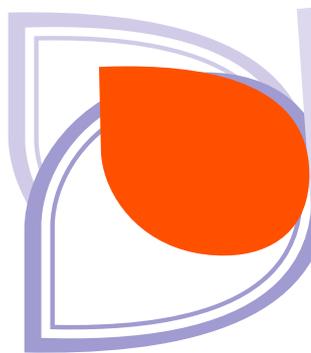


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Brive-la-Gaillarde			
Nombre total de retraités	4 739	7 191	11 930
Retraités percevant un droit direct seul	4 527	4 784	9 311
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	310	327
Retraités percevant les deux à la fois	195	2 097	2 292
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	5,1%	4,6%
Tulle			
Nombre total de retraités	1 345	1 923	3 268
Retraités percevant un droit direct seul	1 291	1 356	2 647
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	91	101
Retraités percevant les deux à la fois	44	476	520
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,6%	4,8%	3,9%
Ussel			
Nombre total de retraités	1 013	1 343	2 356
Retraités percevant un droit direct seul	957	908	1 865
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	83	88
Retraités percevant les deux à la fois	51	352	403
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,5%	3,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

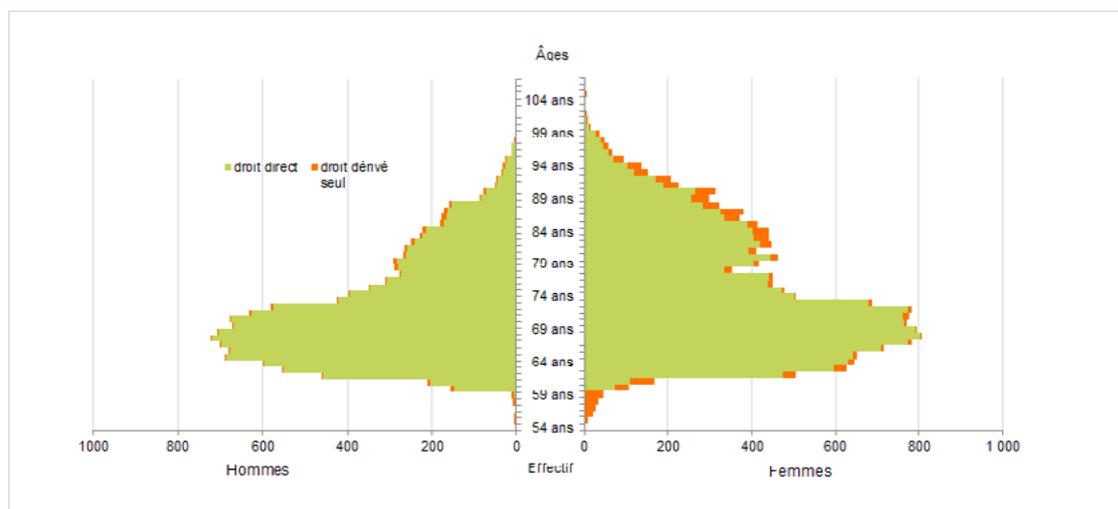


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	719	1 049	1 768
Droits directs (retraites personnelles)	638	772	1 410
Droits dérivés (retraites de réversion)	81	277	358
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	62	70	132
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	243	105	348
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	75,8 ans	73,0 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	37,3%	38,0%	37,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	12 709	16 958	29 667
Retraités percevant un droit direct seul	11 984	11 645	23 629
Retraités percevant un droit dérivé seul	190	1 032	1 222
Retraités percevant les deux à la fois	535	4 281	4 816
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,6%	3,8%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 877	1 225	4 102
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,3 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	646 €	567 €	601 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 071 €	969 €	1 019 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	27,1%	53,6%	41,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

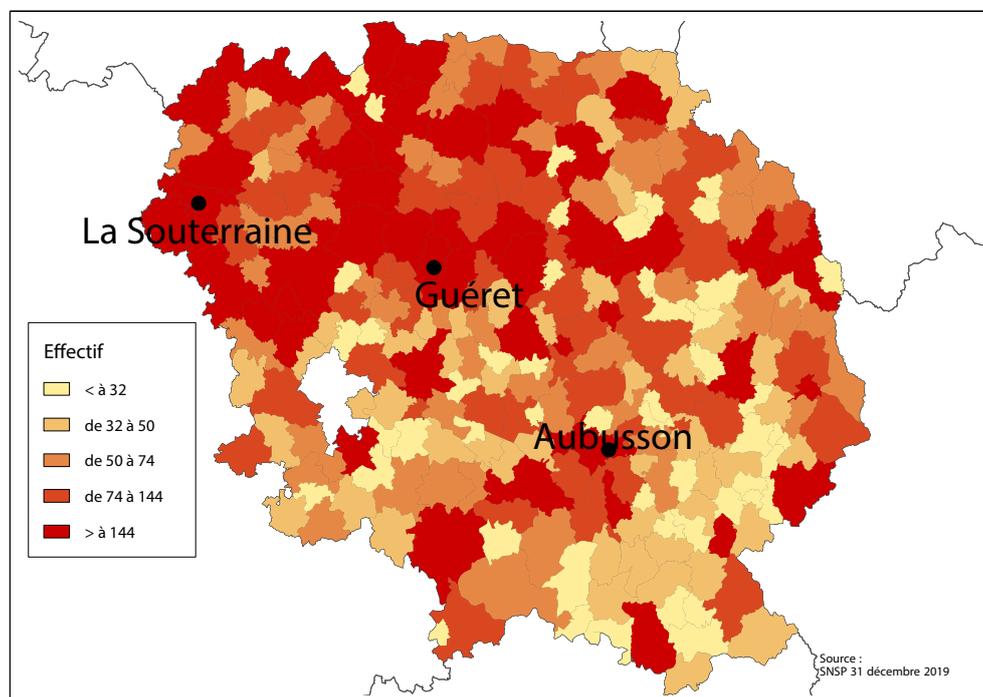
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Guéret			
Nombre total de retraités	1 139	1 815	2 954
Retraités percevant un droit direct seul	1 090	1 273	2 363
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	84	90
Retraités percevant les deux à la fois	43	458	501
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	5,5%	5,1%
Souterraine (La)			
Nombre total de retraités	559	880	1 439
Retraités percevant un droit direct seul	519	541	1 060
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	55	62
Retraités percevant les deux à la fois	33	284	317
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	4,7%	4,2%
Aubusson			
Nombre total de retraités	387	678	1 065
Retraités percevant un droit direct seul	368	429	797
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	36	38
Retraités percevant les deux à la fois	17	213	230
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	6,9%	6,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

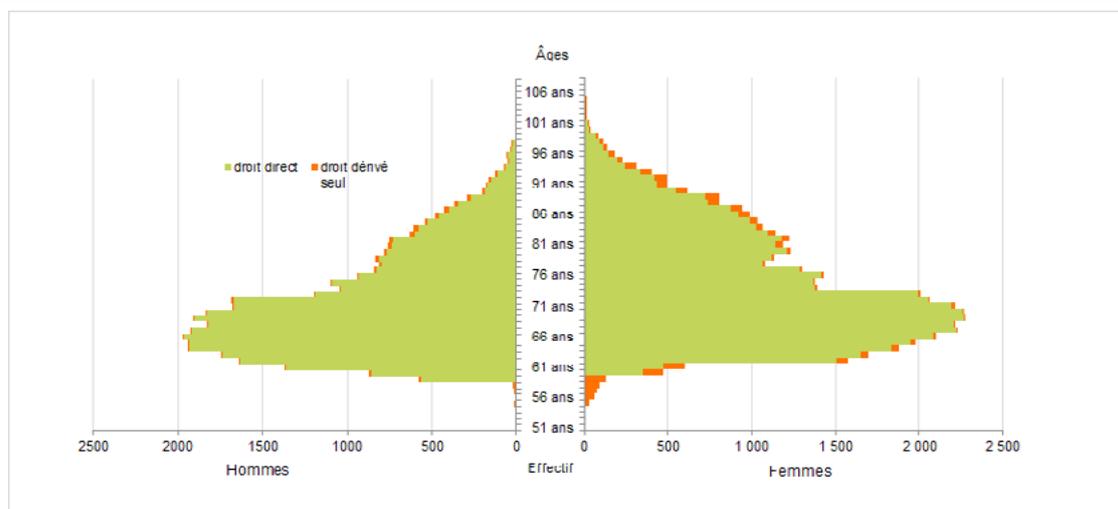


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 907	2 972	4 879
Droits directs (retraites personnelles)	1 694	2 217	3 911
Droits dérivés (retraites de réversion)	213	755	968
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	115	156	271
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	864	462	1 326
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	77,4 ans	73,9 ans	74,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	25,5%	28,7%	27,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 317	47 316	83 633
Retraités percevant un droit direct seul	34 325	34 858	69 183
Retraités percevant un droit dérivé seul	520	2 042	2 562
Retraités percevant les deux à la fois	1 472	10 416	11 888
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,1%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 658	5 388	17 046
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,7 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	750 €	623 €	678 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 118 €	967 €	1 040 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,7%	55,5%	39,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

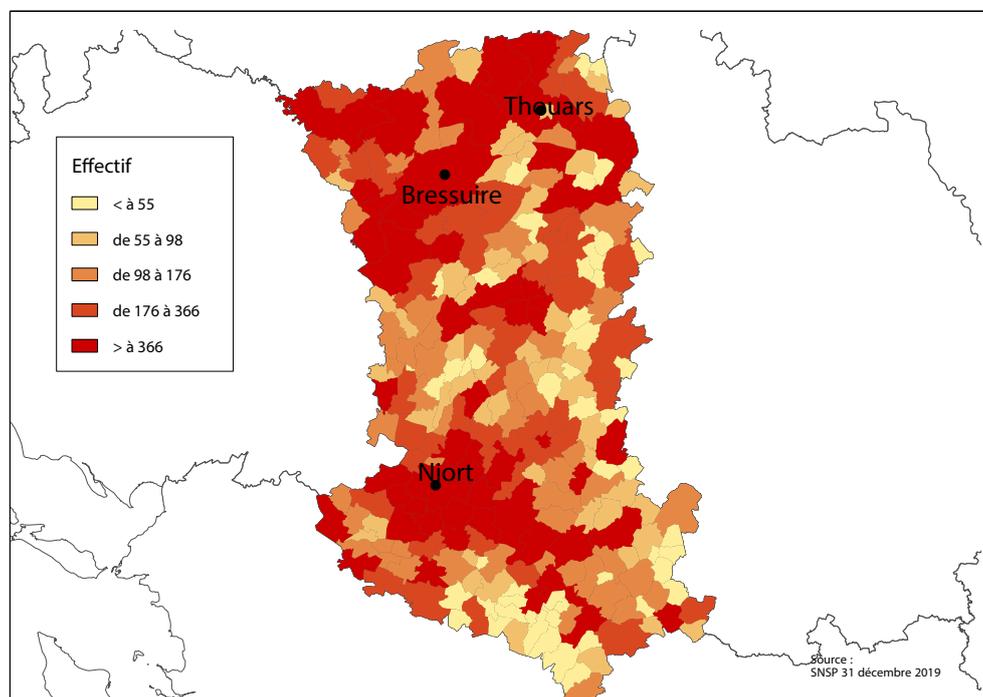
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



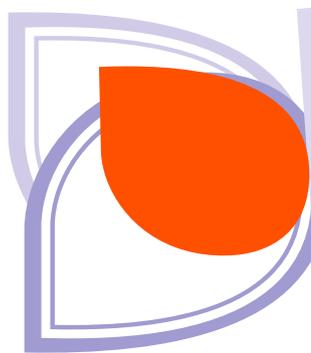
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Niort			
Nombre total de retraités	5 089	7 722	12 811
Retraités percevant un droit direct seul	4 856	5 503	10 359
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	276	302
Retraités percevant les deux à la fois	207	1 943	2 150
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	3,6%	3,6%
Bressuire			
Nombre total de retraités	1 914	2 506	4 420
Retraités percevant un droit direct seul	1 801	1 894	3 695
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	74	94
Retraités percevant les deux à la fois	93	538	631
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,4%	2,0%	1,7%
Thouars			
Nombre total de retraités	1 652	2 257	3 909
Retraités percevant un droit direct seul	1 566	1 517	3 083
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	116	135
Retraités percevant les deux à la fois	67	624	691
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,8%	3,5%	3,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

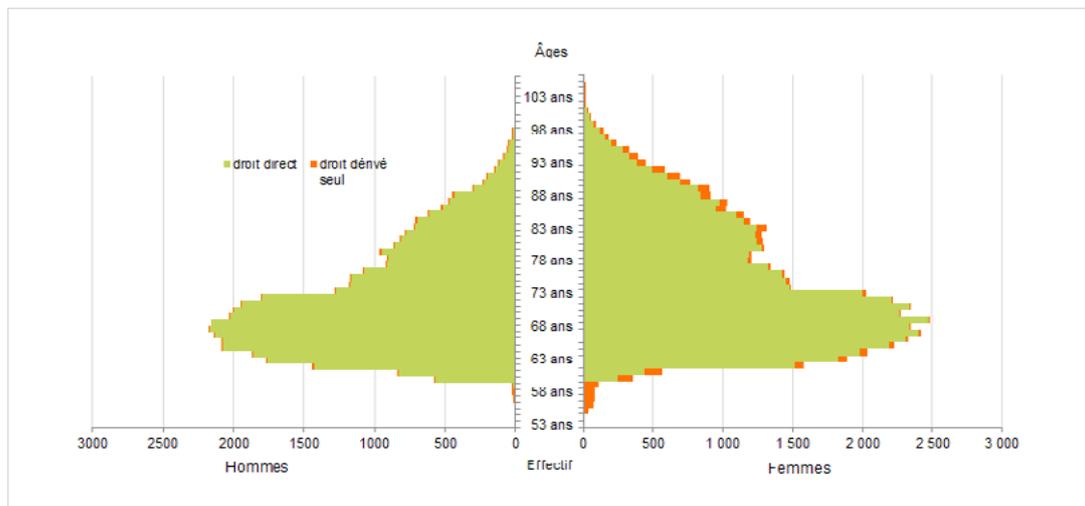


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 083	3 183	5 266
Droits directs (retraites personnelles)	1 919	2 410	4 329
Droits dérivés (retraites de réversion)	164	773	937
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	151	157	308
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	856	419	1 275
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,6 ans	62,3 ans
Droits dérivés	76,9 ans	73,7 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	33,4%	32,5%	32,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	39 690	51 015	90 705
Retraités percevant un droit direct seul	37 998	37 099	75 097
Retraités percevant un droit dérivé seul	320	2 213	2 533
Retraités percevant les deux à la fois	1 372	11 703	13 075
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	3,0%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 210	4 773	15 983
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	737 €	614 €	668 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 127 €	974 €	1 050 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,0%	50,0%	37,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

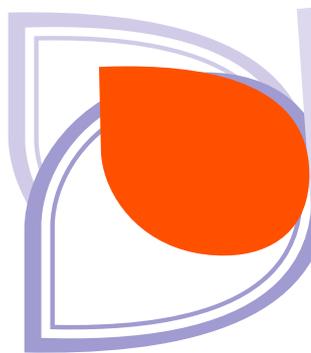
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

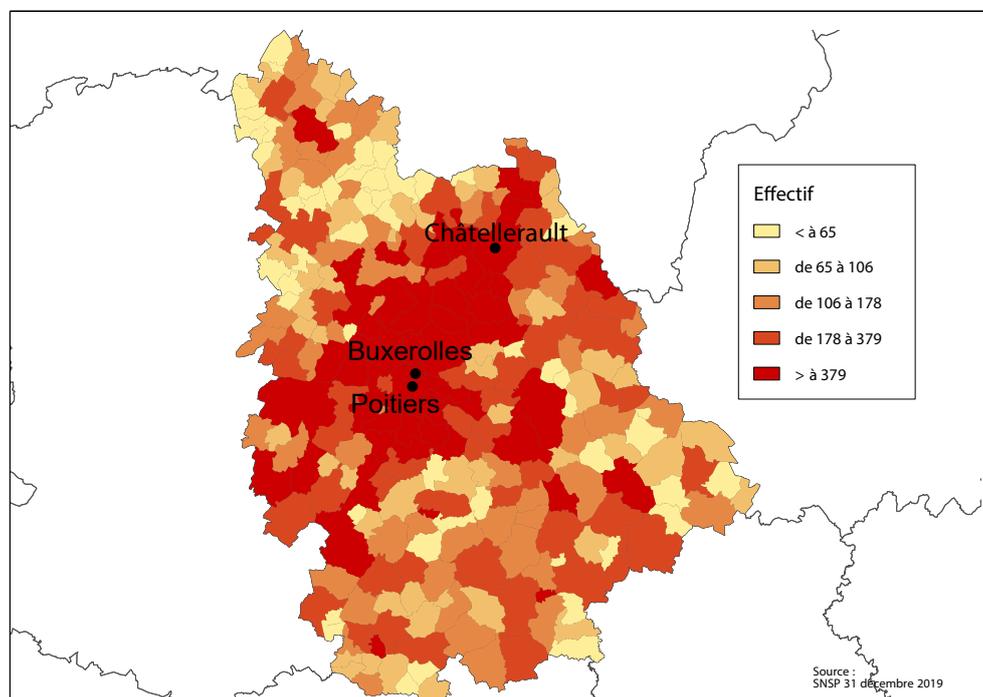
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

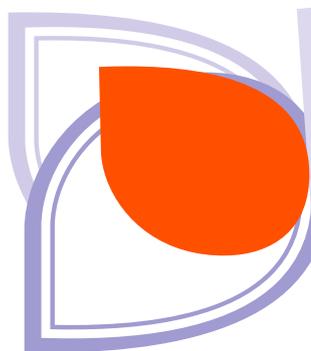


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Poitiers			
Nombre total de retraités	4 782	7 658	12 440
Retraités percevant un droit direct seul	4 605	5 536	10 141
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	330	350
Retraités percevant les deux à la fois	157	1 792	1 949
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	5,2%	5,6%
Châtellerault			
Nombre total de retraités	3 602	5 086	8 688
Retraités percevant un droit direct seul	3 464	3 372	6 836
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	215	228
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 499	1 624
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,6%	4,5%
Buxerolles			
Nombre total de retraités	932	1 245	2 177
Retraités percevant un droit direct seul	909	989	1 898
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	27	29
Retraités percevant les deux à la fois	21	229	250
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,1%	2,4%	1,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

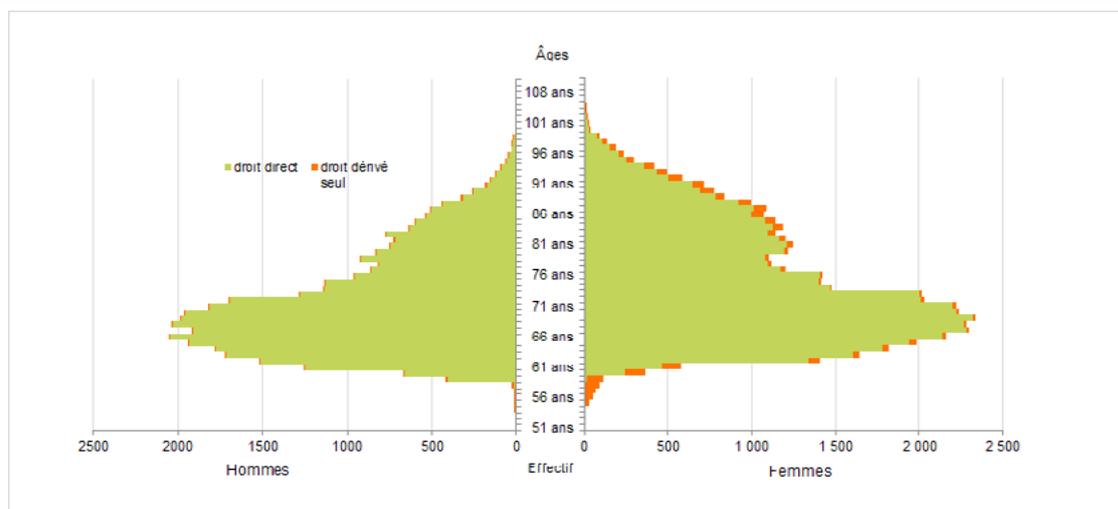


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 780	2 826	4 606
Droits directs (retraites personnelles)	1 602	2 094	3 696
Droits dérivés (retraites de réversion)	178	732	910
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	121	205	326
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	667	384	1 051
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,6 ans	62,4 ans
Droits dérivés	77,3 ans	73,3 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	37,5%	33,7%	35,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	37 092	48 604	85 696
Retraités percevant un droit direct seul	35 341	34 280	69 621
Retraités percevant un droit dérivé seul	242	2 097	2 339
Retraités percevant les deux à la fois	1 509	12 227	13 736
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,9%	3,6%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 891	4 900	14 791
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	724 €	621 €	666 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 114 €	967 €	1 037 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,5%	50,3%	38,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

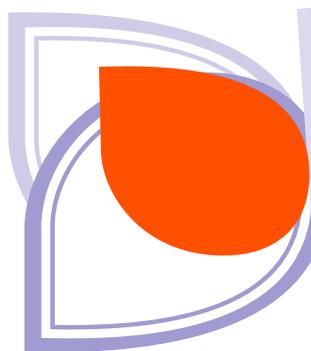
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

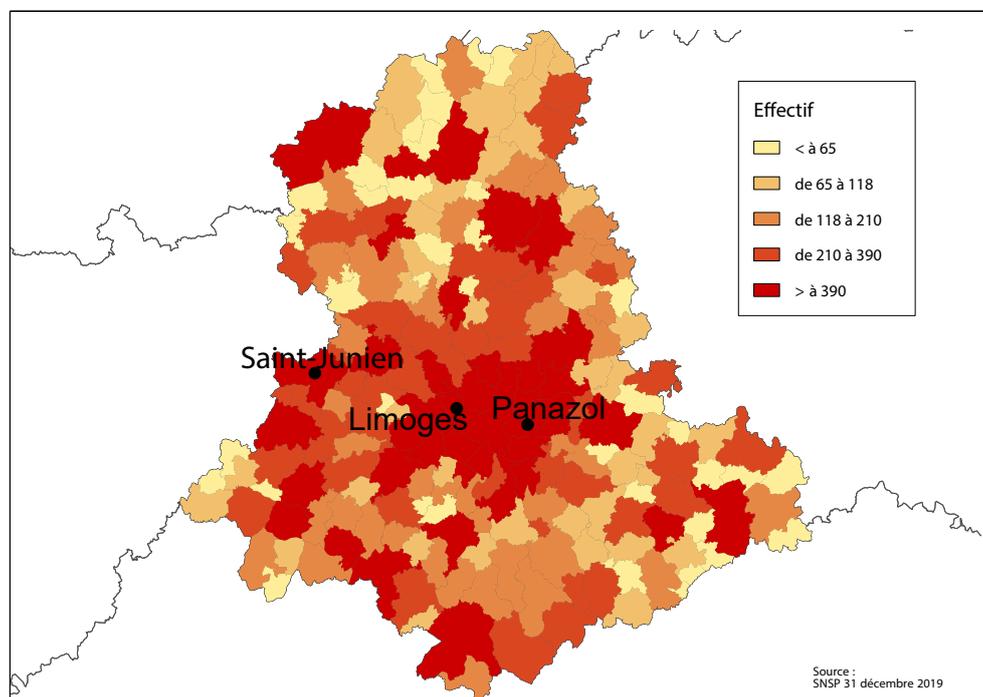
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Limoges			
Nombre total de retraités	10 616	15 993	26 609
Retraités percevant un droit direct seul	10 170	11 120	21 290
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	639	674
Retraités percevant les deux à la fois	411	4 234	4 645
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,3%	5,6%
Saint-Junien			
Nombre total de retraités	1 322	1 825	3 147
Retraités percevant un droit direct seul	1 236	1 172	2 408
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	66	74
Retraités percevant les deux à la fois	78	587	665
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	4,7%	4,1%
Panazol			
Nombre total de retraités	1 259	1 647	2 906
Retraités percevant un droit direct seul	1 212	1 176	2 388
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	56	62
Retraités percevant les deux à la fois	41	415	456
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,1%	1,5%	1,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".